

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 97 (1971)
Heft: 5

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

(Section SIA, fondée en 1874)

Rapport d'activité 1970

Sommaire

1. Avant-propos
2. Effectifs
 - 2.1 Tableau
 - 2.2 Commentaires
3. Activités des organes de la société
 - 3.1 Assemblée générale ordinaire
 - 3.2 Assemblée générale extraordinaire
 - 3.3 Comité, composition et répartition des tâches
 - 3.4 Vérification des comptes
 - 3.5 Délégués
 - 3.6 Groupe des ingénieurs
 - 3.7 Groupe des architectes
 - 3.8 Commissions SVIA et commissions mixtes
 - 3.8.1 Commission romande de formation continue des ingénieurs et des architectes
 - 3.8.2 Commission romande d'information et de relations publiques
 - 3.8.3 Commission des visites et conférences SVIA-A3-GEP
 - 3.8.4 GTB
 - 3.8.5 GTGC
 - 3.8.6 Commission de la série de prix
 - 3.8.7 Commission de coordination
 - 3.8.8 Commission paritaire du bâtiment
 - 3.8.9 Commission SVIA des assurances
 - 3.8.10 Groupe de travail pour la création d'une Caisse d'allocations familiales et d'un Fonds en faveur de la formation professionnelle
 - 3.9 Comité, commission, groupes de travail, délégations de la SVIA
 - 3.10 Conseil de l'EPSIC
4. Publications
 - 4.1 Bulletin technique de la Suisse romande
5. Relations avec la SIA et les autres sections
 - 5.1 Relations avec la SIA
 - 5.1.1 Assemblée des délégués
 - 5.1.2 Membres SVIA des comités, commissions et groupes spécialisés de la SIA
 - 5.2 Relations avec les autres sections
 - 5.2.1 Conférences des présidents romands
 - 5.2.2 Conférence romande du bâtiment
6. Prix et bourses SVIA
7. Secrétariat permanent
8. Rapport de gestion 1970 — commentaires
 - 8.1 Compte de pertes et profits 1970
 - 8.2 Bilan au 31 décembre 1970
 - 8.3 Comparaison budgétaire au 31 décembre 1970
 - 8.4 Rapport de vérification des comptes — exercice 1970 (M. C. Luini, M^{me} I. Strelbel)
 - 8.5 Budget pour 1971

1. Avant-propos

L'activité de notre société continue à se développer. Les rapports détaillés présentés par les membres du comité et par les présidents des commissions montrent l'importance du travail accompli en 1970.

Quelques points de l'activité du comité méritent une plus ample information.

— L'année écoulée a vu la mise sur pied de la CAFIAV (Caisse d'allocations familiales des ingénieurs et des architectes vaudois), doublée, comme chacun devrait le savoir, du Fonds pour la Formation professionnelle. Ces deux organismes sont maintenant en activité et le succès qu'ils ont rencontré dès leur création est réjouissant pour leur avenir.

— Le nouveau contrat de l'assurance maladie SAMTEC (Service d'assurance maladie des bureaux techniques) a été signé après de nombreuses séances de travail et nous pourrons dès maintenant offrir à nos membres, à leurs conjoints et à leurs enfants, une assurance maladie complète et conforme aux exigences modernes.

— L'enquête sur les salaires de la fin de l'année révèle certains problèmes encore à étudier. Elle sera faite en principe tous les deux ans, de manière à suivre l'évolution en la matière.

— Votre comité s'est en outre préoccupé longuement de la manière d'accroître son rendement et de mieux harmoniser le développement de notre société, en essayant de mieux distribuer les tâches à accomplir et en revoyant le problème du contrôle de l'exécution qui lui échappe parfois.

Lors de l'assemblée générale du mois de mars 1971, votre président relèvera divers aspects de l'activité du comité en fonction de ce programme de travail.

Nous souhaitons vivement que les membres de notre société assistent à cette assemblée pour exprimer leurs souhaits quant à l'activité de la société et de ses divers organismes ou pour y exposer leurs préoccupations.

2. Effectifs

2.1 Tableau

	Admis-sions	Démis-sions	Transferts + —	Décès	1970
Architectes . . .	5	—	5 6	3	199
Ingénieurs civils . .	32	1	3 4	3	349
Ingénieurs méca-niciens . . .	4	1	— 1	—	62
Ingénieurs élec-triciens . . .	2	1	— 1	—	73
Ingénieurs chimistes . . .	1	—	— —	—	14
Ingénieurs ruraux . .	—	—	— —	—	8
Ingénieurs agro-nomes . . .	—	1	— —	—	1
Ingénieurs forestiers . . .	—	—	— —	—	11
Ingénieurs phy-siciens . . .	—	—	— —	—	5
Ingénieurs géo-mètres . . .	1	1	— —	—	8
Géologue . . .	—	—	— —	—	1
	45	4	8 12	6	731

2.2 Commentaires

Nous avons eu le chagrin de perdre six membres :

MM. Marius Amann, architecte ; Alfred de Goumoens, architecte ; René Schmid, architecte ; Alexandre Gardel, ingénieur civil ; Emile Thévenaz, ingénieur civil ; Henri Vautier, ingénieur civil.

Ont démissionné :

MM. Fritz Beer, ingénieur géomètre ; Théophile Chevalley, ingénieur électricien ; Rudolf Haeberli, ingénieur agronome ; Jean Schneider, ingénieur civil ; François May, ingénieur mécanicien.

Les membres suivants ont demandé leur transfert d'autres sections à la SVIA :

MM. Olivier Braendlin, architecte ; J.-Paul Favre, ingénieur civil ; Daniel Girardet, architecte ; Fred Gramm, architecte ; Otto

Kunzle, ingénieur civil ; Peter von Meiss, architecte ; Josette Quatropani, architecte ; Godfried Vingerhoets, ingénieur civil.

Les membres suivants ont demandé leur transfert à d'autres sections de la SIA :

MM. Kurt Aellen, architecte ; Peter Brunner, architecte ; Théophile Erni, ingénieur mécanicien ; Pierre Froidevaux, ingénieur civil ; Walter Hess, architecte ; Hans-Peter Schmidt, architecte ; Nicolas Viddinoff, ingénieur électrique ; Jean-Paul Vuillemin, ingénieur civil.

Les membres suivants, domiciliés à l'étranger, ont demandé à sortir de la SVIA pour devenir membres isolés :

MM. Alexis Brasseur, ingénieur civil ; Gaston Muller, architecte ; Hens Thilmany, ingénieur civil ; Jan-Arie Van Eck, architecte.

Nous avons eu le plaisir d'admettre dans notre section :

Architectes : MM. Marc Barman ; Giulio Cesare Barzacchi ; Mme Elinoar Barzacchi ; MM. Roland Beltrami ; Thimothée Georgakopoulos.

Ingénieurs civils : MM. Jean-Luc Assal ; Pierre Bauer ; Pierre Betschen, Peter Burkhardt, Michel Carrard ; Michel Crisinel ; Jean Delmonico ; Jean-Jacques Derron ; Victor Gani, Urbain Genoud ; Jean-Marie Jolivet ; Pierre-André Jomini ; Philippe Hertig ; Jacques-André Hertig ; Jean-Jacques Hitz ; Jean-Frédéric Kissenpfennig ; Roland Maret ; Laszlo Mullner ; Jean-François Ottesen ; Antoine Petsios ; Jean-Bernard Pfander Jean-François Rochat ; Jean Riva ; Bernard Saugy ; Djahanchach Samsami-Mohadjer ; Peter Schmalz ; Alphonse Sidler ; Alain Simon ; Jean-Claude Thum ; Jacques Umiglia ; Jean-Pierre Valluy ; Tibère Wiesel.

Ingénieurs mécaniciens : MM. Jacques Diebold ; Edmond Moret ; Sandro Pasquini ; Samy Gouda.

Ingénieurs électriques : MM. Daniel Lehmann ; Benjamin Vaucher.

Ingénieur géomètre : Jean-Michel Grellet.

Ingénieur chimiste : Philippe Javet.

3. Activité des organes de la société

3.1 L'assemblée générale ordinaire de la SVIA s'est tenue le 20 février 1970 à Epalinges. L'ordre du jour en était le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 mars 1969
2. Rapport d'activité pour 1969
3. Rapport de gestion
 - 3.1 Comptes 1969
 - 3.2 Rapport des vérificateurs
 - 3.3 Budget 1970
 - 3.4 Cotisations 1970
4. Elections statutaires
 - 4.1 Elections au comité de section
 - 4.2 Election du président SVIA
 - 4.3 Désignation des délégués à l'assemblée des délégués de la SIA
 - 4.4 Vérificateurs des comptes

L'assemblée fut suivie d'un exposé de M. Jean-Pascal Delamuraz, conseiller municipal, directeur des Travaux de la Ville de Lausanne, et de la présentation de la nouvelle Salle communale d'Epalinges par son auteur, M. Jacques Longchamp, architecte SIA.

3.2 Assemblée générale extraordinaire

Elle eut lieu le 19 mars 1970 à Lausanne.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 juin 1969
2. Examen des candidatures de M. Georges Betschen, ingénieur civil, inscrit au Registre suisse des ingénieurs. Parrains : MM. J.-C. Badoux et E. Glardon

M. Benjamin Vaucher, ingénieur électricien, inscrit au Registre suisse des ingénieurs

Parrains : MM. L.-W. Cousin et L.-Ed. Perret

M. Tibère Wiesel, ingénieur civil, inscrit au Registre suisse des ingénieurs

Parrains : MM. J. Perrin et L. Revesz

M. Edmond Moret, ingénieur mécanicien, inscrit au Registre suisse des ingénieurs

Parrains : MM. Bortolotti et L. Bonny

3. Projet de création d'une caisse d'allocations familiales des ingénieurs et architectes vaudois.

4. Information.

5. Divers.

3.3 Comité, composition et répartition des tâches

Président : M. Claude Monod, ingénieur civil SIA, place Chauderon 3, 1003 Lausanne. Tél. 23 32 35.

Vice-présidents : M. Michel Bonnard, ingénieur civil SIA, c/o Bonnard et Gardel S.A., avenue de la Gare 10, 1003 Lausanne. Tél. 22 06 21. — M. Eric Musy, architecte SIA, Caroline 7, 1003 Lausanne. Tél. 23 52 05.

Membres : Président GA : M. Achille Gasser, architecte SIA, 1010 Lausanne. Tél. 33 07 83. Président GI : M. Gilbert Rey,

Fonctions	Noms	Attributions
Président	C. Monod	Relations avec le C.C. Relations avec les autorités et les autres associations. Déontologie. Protection du titre. Correspondance générale. Conférence des présidents SIA. Conférence des présidents romands. Contacts Vaud-Genève. Activité du comité. REG. LPA. Législation construction et aménagement du territoire. Réunions des présidents de commissions. Maison SVIA.
Ancien président Premier vice-président	M. Gut M. Bonnard	Conseils au président et au comité. Conditions d'admission à la SIA. Assemblée des délégués SIA. Nouvelles normes. Mandats particuliers. Relations avec le BT. Prix et bourses SVIA. Équipe des professions libérales. Avenir et exercice libéral et non libéral des professions.
Deuxième vice-président Chargé d'affaires	E. Musy R. Grossfeld	Mandats particuliers. Experts auprès des tribunaux. Sections suisses allemandes. Commission des structures. Mandats particuliers. Commission paritaire FVE/SVIA pour l'étude des problèmes des nouvelles formes d'entreprises.
Secrétaire/trésorier	M. Uldry	Gestion secrétariat et comptabilité. Etat des membres. Candidatures. Information interne. Information publique. Moyens financiers de la SVIA.
Président GI	G. Rey	Activité du groupe des ingénieurs. Conseil paritaire. Délégations SVIA (ingénieurs). Extension. Sous-commissions du groupe. Structuration du GI. Activités SIA pour jeunes membres : recherche. Industrialisation et pré-fabrication.
Président GA	A. Gasser	Activité du groupe des architectes. Voyages d'études. Extension. Intergroupe des architectes. Sous-commissions du groupe. Délégations SVIA (architectes). Activités SIA pour jeunes membres : recherche.
Direction dicastère I	F. Wyss	Formation universitaire continue (SIA-EPFL-A ³ -GEP). Visites et conférences (SVIA - A ³ - GEP). Stages d'étudiants. Visites et conférences : extension romande.
Direction dicastère II	G. Jaunin	GTB GTGC. Conseil Ecole EPSIC. Conférences romandes génie civil et bâtiment. Technicums du jour et du soir. Commission cantonale du logement.
Direction dicastère III	P. Bisenz	Série de prix. Assurances. Honoraires. Expertises et litiges. Office de conciliation FVE/SIA. Assurances RC bureaux. Caisse SVIA allocations familiales AVS. retraite. Maison SVIA.
Direction dicastère IV	E. Musy	Commission de coordination. Commission paritaire.

ingénieur civil SIA, c/o Bureau R. Curchod et Cie S.A., place de la Gare 10, 1003 Lausanne. Tél. 23 61 34. — M. *Pierre Bisenz*, ingénieur civil SIA, Terreaux 4, 1003 Lausanne. Tél. 23 75 70. — M. *Georges Jaunin*, architecte SIA, Saint-Roch 36, 1004 Lausanne. Tél. 24 19 19. — M. *Michel Uldry*, ingénieur civil SIA, directeur de Freyssinet S.A., avenue de Lavaux 78 D, 1009 Pully. Tél. 28 33 82. — M. *François Wyss*, ingénieur mécanicien SIA, ingénieur en chef chez Sulzer frères S.A., avenue Fraisse 12, 1003 Lausanne. Tél. 27 60 62.

Tâches spéciales : M. *Robert Grossfeld*, ingénieur électricien SIA, chemin des Croisettes 10, 1066 Epalinges. Tél. 32 97 68.

Conseil du comité : M. *Marcel Gut*, architecte SIA, avenue Tissot 16, 1006 Lausanne. Tél. 22 16 43.

3.4 Vérificateurs des comptes

L'assemblée générale ordinaire du 20 février 1970 a réélu et élu les personnes suivantes en qualité de vérificateurs des comptes :

M. *C. Luini* qui a accepté un nouveau mandat ; M^{me} *I. Strelbel*, qui était jusqu'ici vérificatrice suppléante, comme vérificatrice ; M. *L. Gabella*, ingénieur civil, comme vérificateur suppléant, en remplacement de M. *S. Krayenbühl*.

3.5 Délégués

L'assemblée générale ordinaire du 20 février 1970 a en outre élu à l'assemblée des délégués SIA les membres suivants :

Membres du comité de section : MM. *P. Bisenz*, ingénieur civil ; *M. Bonnard*, ingénieur civil ; *A. Gasser*, architecte ; *G. Jaunin*, architecte ; *C. Monod*, ingénieur civil ; *E. Musy*, architecte ; *G. Rey*, ingénieur civil ; *M. Uldry*, ingénieur civil ; *F. Wyss*, ingénieur mécanicien. — M. *M. Gut*, architecte, conseiller du comité.

Membre du comité GI : MM. *E. Bergher*, ingénieur civil ; *R. Capua*, ingénieur électricien ; *P. Dentan*, ingénieur civil ; *L. Maret*, ingénieur électricien.

Membre du comité GA : M. *P. Bechler*, architecte ; M^{me} *L. Schaffner*, architecte ; MM. *J.-D. Urech*, architecte ; *M. Wuarin*, architecte.

Autres membres : M^{mes} *E. Hamburger*, ingénieur électricien ; *I. Strelbel*, architecte ; MM. *J.-C. Pithon*, architecte ; *M. Renaud*, ingénieur électricien ; *G. Vallat*, ingénieur civil ; *F. Vermeille*, ingénieur électricien ; *R. Willomet*, architecte ; *I. Boudkov*, architecte.

3.6 Groupe des ingénieurs

3.6.1 Travaux du comité et répartition des tâches

M. *Gilbert Rey*, ingénieur civil : présidence et administration du Groupe des ingénieurs, relations avec le groupe des architectes. — M. *Robert Capua*, ingénieur électricien, vice-présidence et coordination avec la commission de travail des ingénieurs de l'industrie, formation continue (M. Capua donne sa démission du GI le 6.6.70 pour reprendre la présidence de la Commission romande de formation continue ; il sera remplacé par M. Wildi ; M. Capua reste membre conseiller du GI). — M. *J.-P. Wildi*, ingénieur électricien, coordination avec la commission de travail des ingénieurs de l'industrie. — M. *Eugène Bergher*, ingénieur civil : coordination avec la commission de travail des ingénieurs civils employés. — M. *Martial Cherbuin*, ingénieur rural, coordination avec les ing. géomètres et du génie rural SVIA et hors SVIA. — M. *Louis Maret*, ing. électricien, professeur au Technicum cantonal vaudois, formation continue, relations avec le Technicum cantonal vaudois. — M. *Pierre Dentan*, ingénieur civil, coordination avec les commissions de travail des ingénieurs civils (patrons, employés et cadres d'entreprises). — M. *Pierre Lerch*, ingénieur chimiste, professeur à l'EPFL, relations avec l'EPFL, recrutement des jeunes ingénieurs, contact avec les étudiants.

3.6.2 Activité

La structure actuelle comprend les groupes de travail suivants :

- Ingénieurs civils (GIC) : Présidence M. Dentan, avec les sous-groupes :
 - Ingénieurs civils responsables de bureaux techniques (GICR), présidence M. Cottier.

Activité : documents servant de recommandation sur les rapports entre patrons et employés.
Collaboration entre bureaux.

— Ingénieurs civils employés (GICE), présidence M. Bergher. Activité : document liant patrons et employés, formation continue, recrutement de nouveaux membres.

— Ingénieurs civils cadres d'entreprises (GICC), présidence M. Zorzi (groupe créé le 12.5.70). Activité : formation professionnelle (notions gestion administrative et financière).

Action pour respecter contrat maître de l'ouvrage — entrepreneur.

Entreprise générale (intégration architecte et ingénieur au sein de l'entreprise).

b) Ingénieurs de l'industrie (GII) : Présidence M. Wildi, successeur de M. Capua.

Activité : formation continue
orientation professionnelle
relations avec l'industrie
relations avec les écoles
mise sur pied de cours et conférences

c) Ingénieurs géomètres et génie rural (GIGGR) : Présidence : M. Cherbuin
Activité : recrutement de nouveaux membres.

d) Ingénieurs forestiers (GIF) : En attente.

e) Ingénieurs assistants et collaborateurs scientifiques (GIA) : Contacts suivis durant l'année 1970 et première assemblée d'information pour le mois de février 1971.
Le président du GI tient à louer le travail important fourni par les membres du Comité et des différentes commissions.

3.6.3 Programme d'activité pour 1971

- Continuité et mise au net des premiers travaux des commissions en activité.
- Assemblées d'information pour nouveaux membres, recrutements.
- Informations plus suivies pour les membres SVIA des travaux en cours et des nouveaux services à disposition.

3.7 Groupe des architectes

3.7.1 Comité

Le comité en activité au début 1970 a été modifié de la façon suivante : MM. *Bettens* et *Foretay* démissionnaires, l'assemblée du 16 janvier 1970 a élu leurs remplaçants en la personne de M^{me} *L. Schaffner* et M. *J. Kyburz*. Ainsi le comité issu de ces élections se compose de :

M. *A. Gasser*, présidence, M^{me} *L. Schaffner* et MM. *P. Bechler*, *J. Kyburz*, *E. Porret*, *D. Urech*, *M. Wuarin*, membres.

3.7.2 Rapport d'activité

Le groupe s'est essentiellement préoccupé des problèmes touchant le domaine de ses membres.

3.7.2.1 Voyages — cours

L'organisation du voyage à Munich en automne 1970 se situe dans un programme de voyages d'études annuels à buts professionnels définis.

Un séminaire sur la coordination modulaire, en collaboration avec la CRB est actuellement en préparation.

3.7.2.2 Visites, entretiens, conférences

Fin avril 1970, le groupe a organisé une visite commentée du centre de recherches agricoles Geigy à Saint-Aubin, Fribourg (architecte : J. Zweifel). Cette visite, organisée sur le plan romand a remporté un beau succès. Les contacts qui se créent, les échanges qui s'opèrent incitent le comité à poursuivre cette activité malgré une participation plutôt restreinte de la part des membres vaudois. Il en est de même avec les soirées de conférences — entretiens. Monsieur Vuillomenet, architecte, rentré d'une mission technique en Afrique, n'a rallié qu'un petit nombre d'auditeurs (15) pour une conférence remarquable, accompagnée d'excellentes projections à l'écran relatant la construction d'un centre communautaire dans le Nord du Gabon.

3.7.2.3 Information, concours, industrialisation

Les visites aux municipalités et institutions à caractère public pour l'organisation de concours, ainsi que pour l'attribution de mandats publics sont des préoccupations permanentes du comité.

3.7.2.4 Forum 2000

Dans le cadre de la Quinzaine consacrée à l'industrialisation de la construction, à l'EPFL, le comité a participé en novembre 1970 à plusieurs manifestations mixtes et a, entre autres, mis sur pied une conférence sur la préfabrication lourde suivie par une nombreuse assistance. Il s'agit de la poursuite d'une expérience qui a débuté en 1969 à Morges, visant à élargir les contacts avec tous les milieux intéressés à la construction.

3.7.2.5 Loi sur la profession d'architecte

Le projet de loi vaudoise sur la profession d'architecte a été admis dans sa forme définitive par le Grand Conseil le 8 avril 1970. Désormais l'exercice de la profession est régi dans le canton par des dispositions nouvelles, l'article premier, chiffre 3, reconnaissant la qualité d'architecte aux porteurs du diplôme des Ecoles techniques supérieures (ETS) justifiant de l'expérience et des connaissances acquises par une pratique d'au moins trois ans dans des bureaux d'architectes. Pour contrôler ces conditions, le Conseil d'Etat a constitué une commission paritaire composée de deux membres polytechniciens et deux membres techniciens. Le travail accompli par cette commission a donné des résultats satisfaisants.

En même temps est entré en fonction la « Chambre des architectes », présidée par le chef du Département des travaux publics pour permettre à la profession de régler, sous l'autorité de l'Etat, les infractions aux règles déontologiques.

3.7.2.6 Relations avec l'EPFL

Cette année encore, à travers le canal du Forum 2000, les contacts avec l'EPFL ont été nombreux, mais le groupe souhaiterait multiplier les manifestations collectives.

3.7.2.7 Groupe de travail « Logement »

Le groupe a cultivé les relations avec l'Office cantonal du logement et a mis sur pied des séances d'information dont le but consistait à concrétiser une politique concertée entre les milieux professionnels et les instances publiques dans le domaine du logement. Les thèmes abordés étaient notamment :

- « Echange d'expériences entre les promoteurs, architectes, constructeurs, architectes et l'Office sur les projets et réalisations ».
- Inventaire des moyens proposés pour faire progresser la conception des logements à caractère social.

— Suggestions pour orienter la mission de l'Office dans le domaine général de l'habitation.

Ont participé à ces réunions : les représentants des autorités cantonales et communales (Travaux publics et Urbanisme), les différents offices du logement, les milieux bancaires, immobiliers et fonciers, ainsi que les entrepreneurs, les représentants des locataires, la commission de gérontologie, l'USAL et des délégués FAS, AVA, FSAI.

Le groupe « Logement » essaie d'exploiter les résultats de ces journées toujours dans une vue globale du logement. Il participe actuellement à l'organisation d'un séminaire FVE-SVIA, dont le sujet « Comment orienter la politique du logement pour résoudre les besoins en habitations collectives » sera traité en février 1971.

3.7.2.8 Relations avec AVA et FSAI

Différents problèmes touchant les architectes sont traités régulièrement au niveau des présidents entre les trois associations. Cette collaboration permet des prises de position communes sur le plan cantonal.

3.7.2.9 Activités statutaires

Le comité se préoccupe de l'étude de nouvelles normes que nous soumet la Commission centrale des normes. Chaque projet est étudié par une commission de confrères et de spécialistes.

3.7.2.10 Commission d'examen de candidatures d'architectes

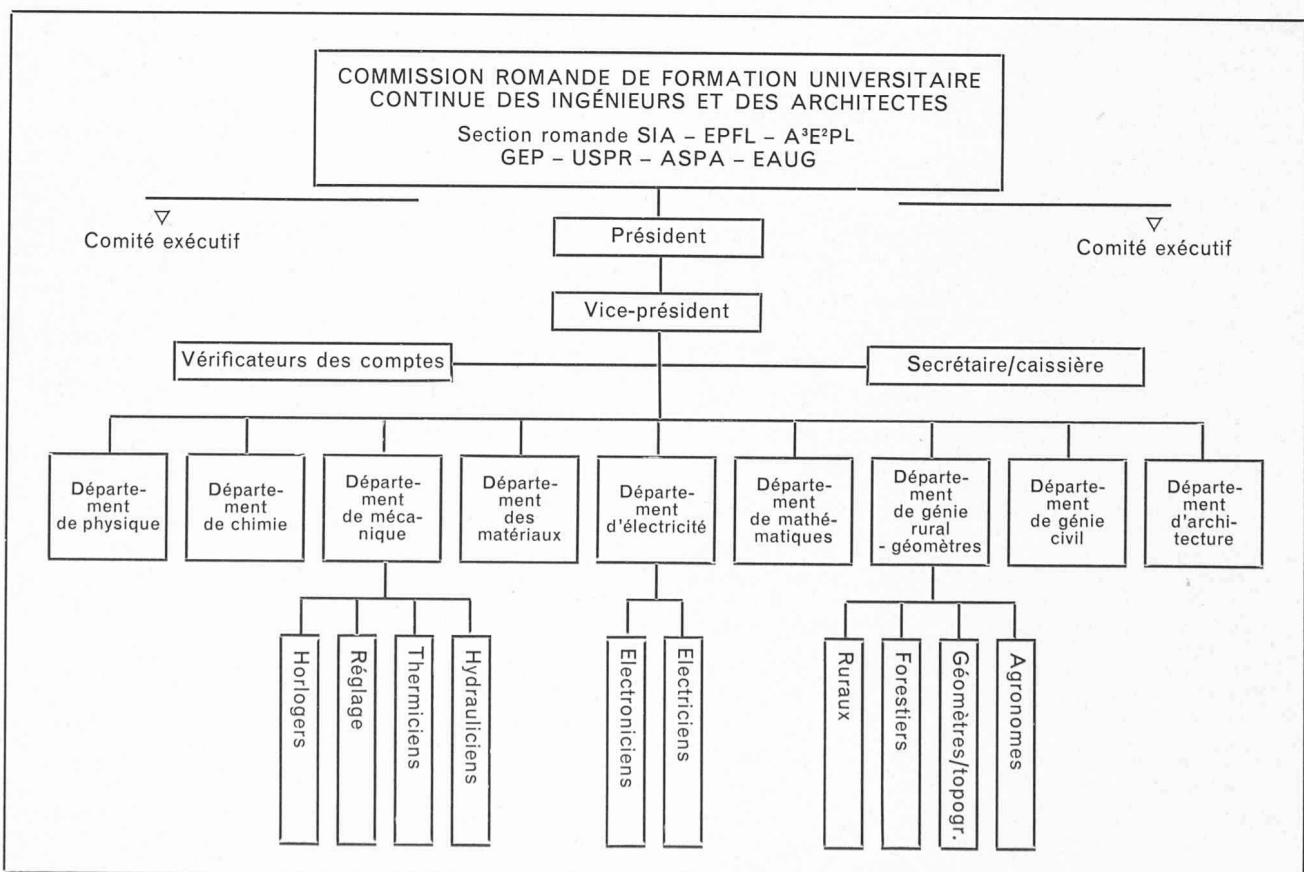
MM. B. Meuwly, président sortant, P. Foretay, G. Jaunin, J. Kropf et E. D'Okolski, membres.

3.8 Commissions SVIA et commissions mixtes

3.8.1 Commission de formation universitaire continue des ingénieurs et des architectes

Composition : MM. R. Capua, président,
R. Hofer, vice-président.

L'année 1970 pourra être considérée comme une année au cours de laquelle tout le poids de la commission a été porté sur une nouvelle structure destinée à accroître l'utilité et l'efficacité de la commission. En effet, vu l'évolution de la formation continue des ingénieurs et des architectes, la commission, consciente



de sa tâche, a jugé qu'une structure organique devenait de plus en plus nécessaire.

Outre la convention déjà existante, convention qui a, en son temps, été dûment signée par les organismes contractants, nous avons décidé de nous donner une charte qui, elle aussi, a été approuvée par l'EPFL, les sections romandes de la SIA, l'A³E²PL et la GEP. Le président et le vice-président de notre commission ont eu la charge de prendre les contacts nécessaires afin de mettre en route le comité exécutif de la commission, ceci conformément à l'organigramme figurant à la fin de ce rapport.

En mettant l'accent sur la coordination, l'organisme en question épouse une structure similaire à celle de l'EPFL.

L'activité du président et du vice-président s'est donc déroulée au cours du deuxième semestre de l'année et a été vouée à la recherche de personnes disposées à accepter une charge au sein du comité exécutif, conformément à un cahier des charges défini lui aussi dans le cadre de la nouvelle structure.

Tous les entretiens avec les intéressés ont eu lieu dans le courant de l'automne et de l'hiver 1970. Une séance plénière a été fixée pour le mois de février 1971. Celle-ci aura pour but de mettre en place le fonctionnement de l'organigramme.

Toutefois, avant cette étape et dans le but de suivre la ligne de conduite que la commission s'était fixée pour les années précédentes, la commission a organisé en octobre et novembre un cours sur *l'aluminium dans les structures portantes* qui a été, pour l'année 1970, la seule activité de formation des ingénieurs et des architectes de la commission.

En outre, avec la collaboration du Groupe des ingénieurs de l'Industrie, la commission s'est employée à mettre sur pied pour le mois de mars 1971, un cours sur la programmation linéaire et son application pratique. Ce cours est destiné à tous les ingénieurs et architectes aux prises avec ce genre de problèmes. A cet effet, il a été fait appel à des conférenciers et des animateurs de marque qui rendront le cours en question très attractif. Ce cours sera en outre d'un très haut niveau technique tout en demeurant compréhensible.

La politique et les objectifs de la commission pour l'année 1971 peuvent se résumer ainsi :

Politique :

1. Tenir continuellement les ingénieurs et les architectes au courant de l'évolution de la technologie ;
- 2) Recyclage actualisé ;
- 3) Elargissement des connaissances générales ;
- 4) Amélioration de la formation professionnelle.

Objectifs :

1. Rendre l'organisme fonctionnel et opérationnel
2. Mettre en route les moyens
 - Organisation de cours de perfectionnement dans l'une ou l'autre des branches faisant appel aux techniques les plus modernes ;
 - Organisation de conférences d'un grand intérêt actuel et d'un haut niveau. Ces conférences seront données par des conférenciers de marque ;
 - Diffusion périodique auprès des membres des sections romandes de la SIA et des associations signataires de la convention, par les soins de l'EPFL, d'une liste des derniers ouvrages à disposition auprès de la bibliothèque de cette Ecole.
- Tous les domaines concernant la commission romande de formation continue seront traités ;
- Organisation et échange systématique d'informations concernant les plans de formation et les méthodes pédagogiques avec les Hautes Ecoles et Institut spécialisés ;
- Etude des nouvelles méthodes pédagogiques et audiovisuelles et enseignement programmé pour venir à l'encontre des ingénieurs et des architectes résidant dans les cantons périphériques ;
- Edition d'une feuille d'information — sous forme de flash — distribuée à tous les membres des associations et des sections de la SIA signataires de la convention. Ceux-ci, seront, par ce moyen, tenus au courant de l'évolution et du travail accompli par la commission.

La commission s'efforcera, dans la limite de ses moyens, d'atteindre ses objectifs et de suivre sa politique dans le cadre de la charte qu'elle s'est donnée.

3.8.2 Commission romande d'information et de relations publiques

MM. M. Uldry, président, représentant de la SVIA
C. Monod délégué de la Conférence des présidents romands de la SIA

S. Charrière
Mme J. Juillard
MM. F. Maurice
M. Jeanrenaud
M. Parvex
R. Delapierre

section de Fribourg de la SIA
section de Genève de la SIA
Interassar (GE)
section de Neuchâtel de la SIA
section du Valais de la SIA
attaché de presse

Le président de la SVIA participe aux travaux de la commission en tant que représentant de la Conférence des présidents romands de la SIA.

En 1970, la commission s'est réunie cinq fois. Sa principale activité a consisté dans la mise sur pied, au sein de chaque section, de groupes d'informateurs ayant accepté de se mettre à la disposition des journalistes pour les renseigner. La liste de chaque section comprend les noms et adresses d'au moins un informateur par discipline. La commission a ensuite organisé à Neuchâtel, Lausanne et Genève des réunions avec les représentants de la presse à qui la nouvelle « institution » a été présentée. La plupart des informateurs ont participé à ces réunions qui ont permis d'utiles contacts.

Dans l'étape suivante, la commission a proposé aux sections la mise sur pied de groupes de travail occasionnels chargés d'étudier à fond des problèmes donnés et de rédiger, à leur sujet, des articles qui seront remis à la presse. Un groupe SVIA est actuellement au travail. La commission doit coordonner les travaux réalisés au sein des diverses sections.

3.8.3 Commission des visites et conférences SVIA-A³-GEP

La commission, dont la composition n'a pas varié, s'est réunie deux fois, le 21 avril et le 8 octobre, pour fixer le programme de sa tâche.

Ce programme a comporté trois visites et une conférence, ainsi :

- le 12 mars : troisième et dernier chaînon d'une information relative aux progrès les plus récents réalisés dans les chemins de fer (après la visite des installations de sécurité de la gare des CFF à Lausanne et des commandes à distance de la gare de triage des CFF à Denges) : visite des *Ateliers des CFF à Yverdon*, visite qui a réuni 35 participants ;
le 27 mai : conférence de M. Wittgenstein, ing., sur les *Dispositifs de sécurité contre la pollution des terres par les inétanchéités des oléoducs*, avec projections : 35 auditeurs ;
le 11 juin : visite de la *Centrale de turbinage et de pompage de l'Hongrin — Léman*, à Veytaux : 55 participants ;
le 4 novembre : visite du *Centre d'études du béton armé et du béton précontraint (CEBAP)* et des agrandissements du *Laboratoire d'essais des matériaux pierreux*, à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne : 82 participants.

Ces visites ont eu l'honneur d'être accueillies et documentées par des personnes de premier plan : à Yverdon, par M. Bonny, chef des Ateliers des CFF ; à Veytaux, par M. Cousin, ingénieur de la CETP ; celle du CEBAP, par les professeurs directeurs des laboratoires visités, MM. François Panchaud et Jean-Pierre Daxelhofer, qui ont pris la peine de nous faire préalablement deux exposés sur les recherches actuelles concernant les constructions en béton et les soins que réclament les anciennes maçonneries de pierres de taille (travaux à la cathédrale de Lausanne) ; cette dernière visite était honorée de la présence de M. Maurice Cosandey, directeur de l'Ecole polytechnique, et de M. Jean-Pierre Pignat, ingénieur directeur de la Société des chaux et ciments de la Suisse romande, société qui, comme on sait, a généreusement doté le CEBAP.

Nous exprimons, ici encore, notre très vive gratitude à ces personnalités pour l'attention dévouée qu'elles ont accordée à nos visites et pour les contributions qu'elles y ont apportées pour en éléver considérablement l'intérêt scientifique et technique.

3.8.4 Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment — GTB

Composition du groupe :

MM. Edouard Porret, SIA, président ; Ugo Fovanna, UTS, vice-président ; Robert Ansermet, SDT ; Jean-Pierre Borgeaud, AVA ; Jean-Paul Brack, UTS ; Ugo Ferla, FSAI ; René Froidevaux, AVA ; Albert George, SIA ; Jean-Pierre Giuliani, SDT ; Henry Gogniat, EPSIC ; Jean-Marc Grandjean, ADB (remplacé en fin d'année par M. U. Zuppinger) ; Eric Koenig, SIA ; Herbert Marti ; Fredy Pfister, FSAI. — Conseiller attitré : Henri-P. Auberson, SIA.

Le groupe s'est réuni dix fois durant l'année pour analyser, discuter et décider des propositions faites par les différentes commissions.

Commission des examens

Responsable : M. Ed. Porret, SIA.

Composition de la commission : MM. R. Froidevaux, A. George, H. Gogniat, E. Koenig, F. Pfister, E. Porret.

De nombreuses réunions ont été organisées pour définir le programme qui sera proposé pour la commission des examens intermédiaires.

La tâche principale de cette commission est de coordonner les études des différentes commissions s'occupant d'exams.

Commission des examens d'aptitudes

Responsable : M. F. Pfister, FSAI.

Composition de la commission : MM. J. Abplanalp, H. Gogniat, G. Huser, F. Pfister, M^{me} I. Strelbel.

Examens en janvier et mars 1970.

Nombre de participants : 140

Nombre d'échecs : 28

La commission s'est réunie plusieurs fois pour mettre au point de nouveaux tests valables pour les trois professions ; soit dessinateurs en bâtiment, génie civil et géomètre ; ils serviront dans certains cas à déterminer si le candidat a de meilleures aptitudes dans l'une ou l'autre des professions concernées.

Les résultats de ces exams sont donnés de la manière suivante :

1. Résultats de l'orientation professionnelle

2. Résultats de l'examen technique

3. Appréciation des experts au sujet de la profession choisie.

Malgré l'effort de la commission pour actualiser et perfectionner les tests et malgré l'accroissement du nombre des candidats, il est constaté que le pourcentage des patrons qui engagent des apprentis n'ayant pas passé l'examen ou l'ayant échoué est encore élevé (42 % des apprentis).

La commission recommande à toutes les associations d'encourager leurs membres à faire passer l'examen aux futurs apprentis.

Commission des examens intermédiaires

Responsable M. Henry Gogniat, doyen EPSIC.

Composition de la Commission : MM. J.-P. Cupelin, A. George, J.-N. Goël, H. Gogniat, J.-L. Jaquet, F. Thévoz.

Les problèmes ont été étudiés en collaboration avec la commission des exams. Les propositions suivantes ont été faites au GTB :

— Examen intermédiaire de fin de 1^{re} année

Cet examen serait purement scolaire et il serait éliminatoire en tenant compte également des résultats de l'année scolaire et des résultats d'admission.

— Examen intermédiaire de fin de 2^e année

Cet examen serait organisé sous une forme intermédiaire entre l'examen scolaire de 1^{re} année et un examen de connaissances professionnelles tel qu'il se pratique en fin d'apprentissage.

— Epreuves de contrôle en fin de 3^e année

Actuellement, il n'y a rien en fin de 3^e année. Nous pensons introduire en fin de 3^e année un travail de synthèse correspondant, mais avec un volume de travail moins important, à l'actuelle pièce d'épreuve présentée à l'examen de fin d'apprentissage.

Ce travail sera exécuté chez le patron pendant 4 semaines et durant les jours de cours, les maîtres de construction pourraient reprendre le programme de construction étudié les années précédentes, en fonction du travail demandé.

Ce travail aurait pour but d'obliger les apprentis de 3^e année à mettre tout ce qu'ils savent dans ce travail et leur permettrait également de constater certaines lacunes un an avant l'examen de fin d'apprentissage.

Une exposition de ces travaux aurait lieu à l'EPSIC et les patrons seraient invités à la visiter, ce qui par comparaison leur permettrait de juger du niveau de leur apprenti, d'apprécier les lacunes qu'il serait possible de corriger durant la 4^e année.

Examens de fin d'apprentissage des dessinateurs en bâtiment

Responsables : M. R. Froidevaux, AVA ; G. Behrens, FSAI.

Composition de la commission : MM. R. Abbet, G. Behrens, R. Froidevaux, E. Koenig, A. Rouyer, F. Thévoz.

M. J.-M. Grandjean, puis M. U. Zuppinger ont repris la succession de M. R. Abbet.

La commission a tenu 3 séances pour l'organisation des exams qui se sont déroulés en 2 sessions au printemps 1970, sessions au cours desquelles 63 candidats ont été examinés par 22 experts et responsables.

5 candidats ont échoué.

La commission a noté avec satisfaction l'amélioration des travaux par rapport aux années précédentes.

En outre, la commission a collaboré :

- aux travaux de la commission des exams
- à l'établissement des « directives pour l'organisation des exams de fin d'apprentissage des dessinateurs en bâtiment. »

Commission des cours de perfectionnement

Responsable de la commission : M. R. Ansermet, SDT.

Composition de la commission : MM. R. Ansermet, H. Gogniat, E. Good, J.-M. Grandjean, P. Halter, O. Lorenzetti, J. Maillard.

La commission a poursuivi son travail dans la direction qu'elle s'était fixée en début 1969. Son activité s'est concrétisée de la manière suivante :

— Préparation d'un cours sur le financement du bâtiment, dont le programme avait été présenté et accepté par le GTB dans sa séance du 25 février 1970. Le cours initialement prévu au printemps a dû être retardé par suite de manque d'enseignants ; la commission était d'avis qu'il était préférable d'attendre que des enseignants de premier plan soient libres, plutôt que de vouloir réaliser ce cours à tout prix. La commission suit activement ce problème.

— La préparation et la mise sur pied d'un cours d'acoustique qui a eu lieu du 29 septembre au 6 novembre et pendant 32 heures. Ce cours a groupé 50 participants, dont 16 ont assisté à toutes les leçons. L'attestation a pu être délivrée à tous. Le programme résumé du cours était le suivant :

1. Généralités

- définition des Sons et des Bruits ;
- la transmission et la réception des sons ;
- réaction physiologiques et psychologiques — la gêne — effets du bruit sur la santé.

2. Les bruits de l'extérieur (circulation, chantiers), dans les locaux de travail et dans l'habitation

- provenance et nature des bruits ;
- les divers moyens d'atténuer ou de supprimer les bruits ;
- isolation phonique des immeubles.

3. Absorption maximale des bruits, correction acoustique

- l'absorption maximale des bruits dans les locaux industriels ;
- la correction acoustique pour les différents types de locaux ;
- matériaux, dispositifs et montages appropriés.

4. Normes, règlements et législation pour la lutte contre le bruit

- situation actuelle, bases juridiques et autorités compétentes ;
- nouvelle norme SIA n° 181.

Maîtres enseignants

— M. Robert J. Hediger, arch. EPF, directeur de Fibres de verre S. A., chargé de cours à l'EPFL ;

— M. Werner, attaché aux services des essais de la Direction fédérale des PTT à Berne. Chargé de cours à l'EPFL.

Un important résumé a été remis aux participants.

La commission prépare un cours sur les assurances, qui pourrait avoir lieu dès fin janvier.

Activités pour 1971

Les résultats enregistrés jusqu'à présent confirment que la voie adoptée par notre commission est valable et que de ce fait, elle continuera son activité dans le sens qu'elle avait adopté au printemps 1969.

Commission du baccalauréat technique

Responsable de la commission : M. A. George, SIA.

Composition de la commission : MM. U. Fovanna, A. George, J.-N. Goël, H. Gogniat, H. Marti.

La commission s'est réunie 4 fois durant l'année 1970, il a été remis le document suivant :

- programme d'enseignement du baccalauréat technique établi par le Service de la formation professionnelle, Département AIC.

Ce programme définit le plan d'études et est un document cantonal annulé par les directives pour l'Ecole professionnelle supérieure, avec entrée en vigueur immédiate, et publiées parallèlement par l'OFIAMT en date du 26 juin 1970.

Tâche de l'Ecole professionnelle supérieure

L'Ecole professionnelle supérieure dispense des connaissances théoriques plus vastes aux apprentis capables de toutes les professions. Cet enseignement est donné en supplément de l'enseignement obligatoire de l'Ecole professionnelle et doit permettre d'approfondir la formation professionnelle et de développer la culture générale.

Sections

L'Ecole professionnelle supérieure est divisée en trois sections : la section générale, la section technique, la section artistique.

Durée de la formation

La durée de la formation dans chacune des sections est de six semestres comprenant en règle générale 20 semaines d'école. Dans les apprentissages de 4 ans, l'enseignement commence au troisième semestre, dans ceux de 3 ans, au premier semestre.

Durée hebdomadaire de l'enseignement

L'élève de l'Ecole professionnelle supérieure reçoit, d'une part, l'enseignement professionnel selon le programme-cadre propre à sa profession, d'autre part, un enseignement de 8 heures hebdomadaires à l'Ecole professionnelle supérieure. Ces 8 heures d'enseignement professionnel supérieur doivent être dispensées le même jour. Pour les classes où l'enseignement obligatoire est combiné avec celui de l'Ecole professionnelle supérieure l'enseignement est réparti sur deux jours. En tout, la durée hebdomadaire de l'enseignement ne peut excéder 16 heures.

Branches, nombres d'heures, fréquentation des cours

Principes généraux

L'enseignement se divise en :

- branches principales, obligatoires dans toutes les sections ;
- branches obligatoires propres à chacune des sections ;
- branches à option pour toutes les sections.

Branches principales, obligatoires dans toutes les sections

Les branches principales sont obligatoires pour tous les élèves et comprennent :

— langue maternelle	160 heures
— une première langue étrangère (allemand, italien ou anglais)	160 »
— l'histoire contemporaine	60 »

Branches obligatoires propres à chaque section

La direction de l'école déterminera, parmi les branches des différentes sections énumérées ci-après, celles que l'élève devra obligatoirement suivre. En principe, les branches principales et les branches obligatoires ne devraient pas dépasser 6 heures hebdomadaires, afin de laisser du temps pour les branches à option. La détermination des branches obligatoires devra se faire en tenant compte des exigences du programme-cadre de l'école professionnelle.

Branches de la section technique

— Algèbre (cours).	120 heures
— Règle à calcul	20 »
— Géométrie (cours)	120 »
— Géométrie descriptive	60 »
— Physique (cours)	100 »
— Dynamique et statique	60 »
— Electrotechnique	80 »
— Chimie	60 »
— Dessin technique et construction (cours) . .	120 »
— Automation	40 »
— Organisation d'entreprise	40 »

Branches à option pour toutes les sections

— 2 ^e langue étrangère (allemand, italien ou anglais)	160 heures
— Biologie	60 »
— Géographie	60 »
— Gymnastique et sport	120 »

Pour organiser d'autres cours facultatifs, il y aura lieu préalablement d'en requérir l'autorisation auprès des autorités qui supportent les charges financières de l'école.

Corps enseignant

Les professeurs de l'Ecole professionnelle supérieure remplissent les conditions énoncées à l'article 26 de la loi fédérale sur la formation professionnelle s'ils ont un grade universitaire dans la branche qu'ils enseignent ou s'ils peuvent justifier d'une autre formation jugée suffisante.

Examen d'admission

L'admission à l'Ecole professionnelle supérieure dépend d'un examen comprenant les épreuves suivantes :

- mathématique
- langue maternelle
- langue étrangère.

Dans les cas douteux, l'examen peut être complété par un test d'aptitude.

L'examen portera sur le programme de la dernière année de l'école secondaire, de l'école supérieure ou du collège moderne.

Exécution de l'examen

Un examen final doit être organisé dans toutes les branches qui comptent 60 heures d'enseignement ou plus. Pour les branches qui n'ont que 40 heures d'enseignement ou moins, on portera au certificat d'examen la note du bulletin avec la mention « note de classe ». La gymnastique et le sport ne font l'objet d'aucun examen.

Les examens finals auront lieu vers la fin du 6^e semestre pour les branches principales, et pour les branches obligatoires et les branches à option à la fin du dernier semestre où elles ont été enseignées.

Certificat d'examen

Les notes de l'examen final sont inscrites dans le certificat d'examen, formule établie par l'Office fédéral et reconnue dans toute la Suisse.

Un résumé du programme d'enseignement sera établi en janvier 1971 et permettra d'informer les différentes associations, les patrons, les apprentis, les parents, les instituteurs, l'orientation professionnelle, par une circulaire qui relève l'existence de l'EPS, précise sa nécessité et son but, définit son programme et ses horaires (soit 2 jours de cours consécutifs en début ou fin de semaine).

Commission pour l'équipement de l'EPSIC

Responsable de la commission : M. J.-P. Borgeaud, AVA.
Composition de la commission : MM. J.-P. Borgeaud, J.-N. Goël, Cl. Jeanneret, J.-C. Pithon.

Vu l'avancement des travaux du bâtiment de l'EPSIC et de l'ERAG à la rue de Genève, la commission s'est réunie plusieurs fois pour commencer à établir un programme d'équipement. Il sera achevé probablement à fin 1971. La commission a appuyé la demande de M. Gogniat d'utiliser une partie des abris comme locaux « laboratoires ». Cette demande a été acceptée par le directeur des Ecoles.

Commission pour la Monographie du dessinateur et le Guide méthodique

Responsable de la commission : M. R. Mosimann, AVA.
Composition de la commission : MM. H. Auberson, Ch. Baechler, J.-P. Borgeaud, J.-P. Brack, F. A. Guth, E. Koenig, H. Marti, R. Mosimann, Ed. Porret. — Conseiller : H. Gogniat.

Activité réduite par le fait que l'année 1971 sera l'année de réorganisation.

M. Mosimann, responsable de cette commission a renoncé à assumer ses responsabilités et ses tâches au sein du groupe de travail, ceci en raison de ses obligations professionnelles.

Nous remercions M. Mosimann pour son activité au GTB.

Commission pour les concours d'apprentis

Responsable de la commission : Mlle Irène Strelbel, SIA.
Composition de la commission : MM. J.-P. Borgeaud, A. George, J.-P. Kaiser, H. Gogniat.

Activité réduite en 1970.

Commission de gestion

Responsable de la commission : M. Ed. Porret, SIA.
Composition de la commission : MM. U. Fovanna, J.-P. Giuliani, et Ed. Porret.

Activités administratives : bilan, budget.

Conclusions

Le GTB tout en perfectionnant ses différentes tâches, repensera également son organisation et intensifiera les relations avec les commissaires professionnels.

Il reste au président à remercier tous les collaborateurs pour leur compétence et leur efficacité.

3.8.5 GTGC — Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs du génie civil

Composition du groupe : Président : *Roland Favre*, UVDG. — Vice-président : vacant. — Secrétaire : *Rémy Corbaz*, SDT. — Membres : *B. Besuchet*, SIA ; *J. Borgeaud* ; *R. Cottier*, SIA ; *D. Crottaz*, UTS ; *F. Kräyenbühl*, SIA ; *B. Matthey*, SIA ; *R. Mouron*, UVDG ; *W. Schweizer* ; *A. Spagnol*, SIA.

Le secrétariat général est assuré par la SVIA, 8, av. Jomini.

Le groupe est constitué par les quatre associations professionnelles suivantes : SDT, SVIA, UTS et UVDG et nous nous plaisons à souligner l'excellente entente ainsi que la collaboration rencontrée au cours de nos travaux.

Nos remerciements vont également à l'EPSIC qui, par l'intermédiaire de son directeur M. A. Rost, de M. H. Gogniat, doyen, et de M. F. Kräyenbühl, professeur, nous a accordé ses conseils et son aide. Enfin, nous tenons à remercier le service de l'orientation professionnelle pour le travail accompli lors de la préparation, de l'organisation et du dépouillement des examens de sélection.

1. Examen de sélection (commission présidée par M. Schweizer).
Voir rapport du GTB.

Les tests ont été remaniés, mais devront être revus pour la prochaine session de 1971.

Une nouvelle fois le nombre des apprentis inscrits aux examens, qui eurent lieu sur 2 jours, a démontré la valeur de la sélection, mais également la limitation à 50 candidats par volée. C'est dans la salle de conférence de l'EPSIC que les examens eurent lieu pour les dessinateurs architectes, les dessinateurs en génie civil, les dessinateurs en charpente et les dessinateurs géomètres.

2. Examens intermédiaires (commission présidée par M. Matthey).

Ces examens ont eu lieu les 18 et 19 février 1970.

Le résultat enregistré, ainsi que les remarques des experts montrent une nette amélioration du niveau des apprentis à la fin de la première année.

La durée de l'examen de dessin a été portée à 4 heures (au lieu de 3). L'introduction d'un test sur la technologie a posé des problèmes aux diverses classes.

3. Examens de fin d'apprentissage (commission présidée par M. Spagnol).

42 candidats se sont présentés au printemps 1970. Il y eut 7 échecs au total, dont 6 sur 18 candidats en béton armé. Les défauts essentiels proviennent d'une mauvaise formation reçue au sein des bureaux et non à celle donnée par l'EPSIC. Les sujets d'examens ont été étudiés à l'avance et vus par l'ensemble des experts des différents groupes.

4. Projet de règlement fédéral d'apprentissage.

Actuellement ce projet présenté à toutes les sections suisses de la SIA est en main de l'OFIAMT. Des vices de forme retiennent encore la décision définitive de ce service.

5. Divers.

Plusieurs commissaires professionnels ont donné leur démission et ont été remplacés. La tâche de ces personnes n'est pas encore réalisée à 100 %, mais donne déjà des résultats favorables.

Nous avons déploré en fin d'année le décès de M. J.-J. Doyer, technicien, nommé commissaire professionnel en 1968. Nous garderons un excellent souvenir de son dévouement à la cause de la formation professionnelle des apprentis dessinateurs en génie civil.

Nous remercions également M. Spagnol, ing., démissionnaire à fin 1970, de tout le travail qu'il a effectué dans notre commission, tant comme président que comme membre.

Notre gratitude va encore à toutes les personnes participant à nos travaux.

3.8.6 Commission de la Série de prix

Composition :

Président : *G. Lerch*, architecte.

Membres SVIA : MM. *Bevilacqua*, architecte ; *F. Panchaud* et *M. Tappy*, ingénieurs.

La quatorzième édition, 1970-1971, est sortie de presse en décembre 1971.

En plus des corrections et mises à jour habituelles, elle comprend :

Le remaniement des chapitres «Terrassements et Maçonnerie», avec indication, chaque fois que cela était possible, des numéros correspondants du Catalogue des articles normalisés du CRB.

Le remaniement complet du chapitre Génie Civil, avec indication des numéros correspondants du catalogue de l'Union suisse des professionnels de la route.

L'introduction de la nouvelle Loi fédérale sur le travail, et de sa Loi d'application dans le canton de Vaud.

En complément aux extraits de la Loi cantonale sur la profession d'architecte, les nouveaux textes remplaçant ceux qui avaient été contestés.

L'arrêté cantonal réglementant la présentation des devis et des décomptes des constructions.

La loi cantonale sur la protection de la nature, des monuments et des sites.

L'arrêté cantonal constituant un groupe de travail (bâtiments, locaux, équipements), rattaché au Conseil de la réforme et de la planification scolaire (CREPS).

L'adaptation des tableaux des charges admissibles des profilés à la contrainte admissible de 1600 kg./cm².

Par contre, l'impression déjà préparée du Tableau des honoraires des ingénieurs civils a dû être retirée au dernier moment, et les Tarifs d'honoraires des architectes, avec les Normes 160 et 164, supprimés, le Comité central de la SIA ayant retiré son autorisation de publier toutes les normes révisées.

Notre recours du 23 juillet indiquait entre autres arguments :

« Votre explication, l'influence néfaste de la parution de chaque édition de la Série sur la vente des Normes, me surprend, d'autant plus que le Tarif d'honoraires des architectes n'a pratiquement pas changé depuis 1959... »

» En ce qui concerne les Normes 160, 162 et 164, qui semblaient avoir pris force de loi, et qui devraient ainsi donner l'image constante du travail exécuté dans les règles de l'art, il est certain que leur élimination de la Série amènerait automatiquement une baisse de qualité dans toutes les constructions en Suisse romande.

» Nous sommes également surpris que cela arrive au moment où la SIA insiste auprès de chaque membre pour qu'il applique intégralement les Normes. Car on lui retire ainsi, à lui comme aux autorités chargées de préparer les travaux de construction, un memento abrégé, mais à jour. »

Le maintien du refus formel obligea la commission à retirer ces textes, en espérant qu'une assemblée générale de la SIA, mieux informée, lui permette de les faire figurer dans l'édition suivante.

La liste des architectes reconnus par l'Etat de Vaud, réclamée par des membres, a été établie trop tardivement pour pouvoir être imprimée.

L'étude de l'édition 1972-1973 va commencer. Toutes les suggestions et critiques constructives seront appréciées par les membres de la commission.

3.8.7 Commission de coordination

Formation : SVIA, AVA, FSAI, UTS, SDT, AVDB, UVDG.

La commission a tenu 4 séances au cours de l'année 1970.

Elle s'est occupée essentiellement du problème concernant :

1. Convention relative aux conditions de travail dans les bureaux d'architectes vaudois.

La convention a été signée par les diverses associations à l'exception de l'AVDB.

Une conférence de presse a été organisée, au cours de laquelle fut présentée la dite convention. L'AVDB formula, par un communiqué séparé et non prévu, les diverses raisons de son refus.

La diffusion du texte de la convention a été faite aux membres des diverses associations, ainsi qu'aux architectes employeurs non membres des associations contractantes.

3.8.8 Commission paritaire du bâtiment

Président, M. *Fragnière*, architecte AVA.

La commission, qui ne s'était pas réunie au cours de l'année précédente, a repris ses activités et s'est réunie trois fois.

Elle a étudié les moyens de diffusion de la convention collective.

D'autre part, elle s'est remise à l'étude de différents problèmes relatifs à ladite convention, et principalement à l'étude de l'art. 9 « Salaires ». Les discussions sont en cours.

La commission s'est fixé, pour mener à chef sa tâche, une séance par mois.

3.8.9 Commission SVIA des assurances

Lors de l'assemblée générale extraordinaire SVIA du 19 mars 1970, le principe de la création de la CAFIAV a été approuvé à condition que le programme de sécurité sociale des professions techniques soit élargi.

L'assemblée a chargé le comité de préparer des propositions. Le comité a donc créé une commission des assurances formée de MM. *P. Bisenz*, ingénieur ; *J. Brugger*, architecte ; *S. Dubois*, ingénieur ; *M. Gut*, architecte ; *P. Max*, comptable, *M. Wuarin*, architecte.

Les questions à l'étude sont :

1. Assurance maladie (*responsable M. Wuarin*)
 - Renouvellement du contrat en vigueur qui échoit le 31.12.1970.
 - Modernisation des conditions d'assurance.
2. Caisse de retraite (*responsable S. Dubois*)
 - Détermination des besoins de nos membres.
 - Etude des possibilités offertes par les caisses existantes.
 - Création éventuelle d'une caisse autonome SVIA.

La commission a porté tout d'abord ses efforts sur le problème urgent de l'assurance maladie et le nouveau contrat sera prêt au début de 1971.

La caisse de retraite sera l'objet de ses travaux pour 1971.

3.8.10 Groupe de travail pour la création d'une Caisse d'allocations familiales et d'un fonds en faveur de la formation professionnelle

Des études préliminaires ont été faites dès 1967 par le comité SVIA en vue de mettre sur pied une caisse d'allocations familiales des ingénieurs et architectes.

Au début de 1969, les autres associations professionnelles vaudoises groupant des employeurs furent conviées à collaborer à la création de cette institution.

Un groupe de travail fut alors constitué, comprenant : MM. *P. Bisenz*, ingénieur SIA, président ; *O. Lorenzetti*, architecte FSAI ; *M. Vogel*, architecte AVA ; *J.-P. Cupelin*, architecte UTS.

Le groupe bénéficia au cours de ses travaux de l'appui technique du Centre patronal d'information et d'action.

Sur la base des résultats favorables d'une enquête faite auprès de l'ensemble des employeurs vaudois durant l'été 1969, les quatre associations professionnelles SVIA - FSAI - AVA - UTS ont fondé le 29 avril 1970, deux institutions sociales :

- La Caisse d'allocations familiales des ingénieurs et architectes vaudois (CAFIAV).
- Le Fonds des ingénieurs et architectes vaudois en faveur de la formation professionnelle.

L'assemblée constituante a élu son comité, en la personne de MM. *P. Bisenz*, ingénieur SIA, président ; *E. Blauer*, architecte FSAI, vice-président ; *F. Vermeille*, ingénieur SIA, secrétaire ; *M. Gut*, architecte SIA, membre ; *F. Matter*, ingénieur SIA, membre.

Celui-ci a eu pour première tâche d'informer les employeurs vaudois et de les inciter à adhérer à ces nouvelles institutions.

A la fin de 1970, les résultats sont très positifs puisque plus de 185 bureaux ont quitté leur caisse d'allocations familiales pour rejoindre la CAFIAV :

SVIA	110 bureaux
FSAI	17 »
AVA	17 »
UTS	6 »
Hors association . .	35 »

Total 185 bureaux qui représentent une masse de salaires de 27 millions de francs environ pour 1971.

Lors de son assemblée du 26 novembre 1970, le Fonds des ingénieurs et architectes en faveur de la formation professionnelle, qui disposera dès janvier 1972, d'environ Fr. 27 000.—, a décidé de se référer aux propositions des associations professionnelles et d'appuyer les propositions qui lui sembleront les plus urgentes à mettre en œuvre.

3.9 Comités — Commissions — Groupes de travail — Délégations de la SVIA — Assemblée des délégués SIA

Délégués SVIA à l'assemblée des délégués de la SIA

Membres du comité de section : MM. *P. Bisenz*, *M. Bonnard*, *A. Gasser*, *G. Jaunin*, *C. Monod*, *E. Musy*, *G. Rey*, *M. Uldry*, *F. Wyss*, *M. Gut*.

Membres du comité GI : MM. *E. Bergher*, *R. Capua*, *P. Dentan*, *L. Maret*.

Membres du comité GA : M^{me} *L. Schaffner*, MM. *P. Bechler*, *J.-D. Urech*, *M. Wuarin*.

Autres membres : M^{mes} *E. Hamburger*, *I. Strelbel*, MM. *I. Boudkov*, *J.-C. Pithon*, *M. Renaud*, *G. Vallat*, *F. Vermeille*, *R. Willomet*.

Commissions et conférences romandes SIA

Conférence des présidents romands : M. *C. Monod*.

Commission romande d'information et de relations publiques :
— MM. *M. Uldry*, président ; *C. Monod*, représentant de la Conférence des présidents romands.

Conférence romande du bâtiment : MM. *G. Jaunin*, *H.-P. Auberson*, depuis le 22.9.70.

Commission romande de formation continue des ingénieurs et des architectes : *R. Capua*, président ; *R. Hofer*, vice-président ; *F. Wyss* (SVIA) ; *R. Vittone* (A³E²PL) ; *I. Boudkov* (GEP), *J.-E. Dubochet* (USPR).

Comité et commission SVIA

Comité SVIA : MM. *C. Monod*, président ; *M. Bonnard* et *E. Musy*, vice-président ; *A. Gasser*, président GA ; *G. Rey*, président GI ; *P. Bisenz* ; *R. Grossfeld*, tâches spéciales ; *G. Jaunin*, *M. Uldry*, *F. Wyss*. — *M. Gut*, conseiller du comité. Commission des assurances : *P. Bisenz* (CAFIAV) ; *S. Dubois* (Caisse de prévoyance) ; *M. Wuarin* (assurance maladie).

Pour mémoire

Maison SVIA : *M. Gut*.

Groupe de travail de la construction métallique : MM. *I. Boudkov*, *M. Gut*, *A. Realini*, *E. Rossetti*, *M. Tappy*.

Commissions mixtes

Commission des visites et conférences SVIA — A³E²PL — GEP :
— MM. *Ed. Meystre*, président ; *R. Etienne*, *J. Fantoli*, *P. Meystre*, *M.-D. Mueller*, *G. Vallat* (GEP), *A. Vallotton* (A³E²PL).

Commission de coordination : MM. *J.-P. Marmier*, *E. Musy*, *C. Wasserfallen*. — Suppléant pas encore désigné.

Commission paritaire du bâtiment : MM. *J. Bettens*, *J. Maillard*, *Ed. Porret*, *C. Strobino*, *P. Szivo*.

Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs du génie civil — GTGC : MM. *B. Besuchet*, *R. Cottier*, *F. Kräyenbühl*, *B. Matthey*, *A. Spagnol*.

Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment — GTB : MM. *Ed. Porret*, président ; *H.-P. Auberson*, *A. George*, *E. Koenig*.

Commission de la Série de prix : MM. *G. Lerch*, président ; *M. Bevilacqua*, Prof. *F. Panchaud*, *M. Tappy*.

Séminaire FVE/SVIA : MM. *R. Grossfeld*, président ; *I. Boudkov*, *Ed. Bruttin* (FVE), *V. Gétaz*, *J. Kropf*, *J.-P. Marmier*, *B. Meuwly*, *J.-C. Monnet*, *C. Monod*, *E. Musy*, *J.-C. Rosset* (FVE), *J. Sereix*, *M. Uldry*, *J.-D. Urech*, *R. Vittone*, *J.-P. Vuillemin*, *M. Wiedmer* (FVE), *Ph. Zorzi* (FVE).

Forum 2000 : MM. *A. Gasser*, *R. Grossfeld*.

Journées du Mont-Pèlerin : MM. *J.-P. Wildi*, président ; *M. Bevilacqua*, *A. Gasser*, *G. Rey*.

Commission paritaire FVE/SVIA — litiges : MM. *J. Bettens*, *J. Kropf*, *F. Matter*.

Organismes au sein desquels la SVIA est représentée

« Bulletin technique de la Suisse romande »

— Comité de patronage : MM. *E. d'Okolski*, vice-président ; *A. Chevalley*, *A. Gardel*, *M. Renaud*, *J.-P. Vouga*.
— Conseil d'administration : MM. *D. Bonnard*, professeur, président ; *M. Cosandey*, *J.-P. Stucky*.
— Rédaction : MM. *F. Vermeille*, rédacteur en chef ; *M. Bevilacqua*.

Conseil de l'EPSIC : MM. *J.-C. Pithon*, *A. Spagnol*.

Association du Technicum du soir : MM. *P. Baroffio*, président.
— Conseil général : MM. *Ch. Bader*, *H. Benoît*, professeur ; *W. Weber*.

— Commission du génie civil : *M. H. Vonlanthen*.
— Commission de la mécanique : *M. S. Pasquini*, président.
— Commission de l'électricité : *M. L. Maret*.

Commission d'exams du REG : MM. *A. Realini*.

Equipe des professions libérales : MM. *C. Monod* (Conseil des présidents) ; *Ch. Bader*, *M. Bonnard*, *A. Gasser*, *R. Gerster*, *A. Gold*, *R. Willomet*.

CAFIAV : MM. *P. Bisenz*, *M. Gut*, *F. Matter*, *F. Vermeille*. UVACIM : MM. *J.-C. Piguet* (Conseil de direction — à titre personnel) ; *C. Monod*, *R. Willomet*.

Chambre vaudoise des métiers : MM. *J.-C. Piguet* (Comité — à titre personnel).

Chambre vaudoise immobilière : MM. *R. Willomet*.

Commission d'urbanisme de l'ADIL : MM. *A. Gasser*, *C. Monod*.

Membres SVIA au sein des commissions cantonales

Département AIC

Commission cantonale vaudoise de coordination économique : MM. *J.-C. Piguet*, *J.-P. Vouga*.

Commission cantonale de coordination des travaux : M. J.-P. Vouga.

Commission cantonale du logement : MM. Ed. Dutoit, C. Jacottet, J.-P. Vouga, R. Willomet.

Commission consultative cantonale de lutte contre le chômage et pour les problèmes de main-d'œuvre étrangère : MM. L. Stalé, M. Renaud (AIV).

Office cantonal de conciliation et d'arbitrage en cas de conflits collectifs : M. G. Mueller.

Département de l'instruction publique et des cultes

Instruction publique

Commission consultative du conseil de la réforme et de la planification scolaire : M. V. Raeber.

Commission cantonale d'éducation routière : M. J.-L. Merz.

Association pour la restauration de la Cathédrale de Lausanne : MM. O. Magnin, J.-P. Vouga.

Association pour la restauration du Château de Chillon : MM. C. Jacottet, O. Magnin, P. Lavenex, J.-P. Vouga.

Cultes

Commission de consécration : Professeur P. Lerch.

Département des travaux publics

Commission consultative sur les affiches-réclames : MM. C. Jacottet, P. Margot.

Commission cantonale de surveillance des entreprises électriques : Professeur J.-J. Morf.

Commission cantonale de recours en matière de police des constructions : MM. C. Racourcier, M. Reymond, A. Bréguet, suppléant.

Commission cantonale d'urbanisme : MM. A. Décoppet, M. Gut, J.-P. Schopfer, J.-D. Urech, J. Felber, suppléant.

Examens d'architectes — Commission d'experts : MM. G. Cocchi, président ; R. Curchod, R. Loup.

Commission consultative cantonale de la prévention des accidents sur les chantiers : M. R. Derron.

Conférence cantonale de circulation : M. A. Verrey, président.

Commission de planification du réseau routier cantonal : MM. J.-P. Vouga, A. Verrey, C. Wasserfallen.

Commission des monuments historiques : MM. C. Jacottet, P. Margot, J.-P. Vouga, J. Bettens, P. Lavenex, J.-P. Cahen, R. Vonder Mühl, R. Rouilly.

Commission pour l'aménagement du territoire : M. M. Gut.

Commission d'experts en matière d'honoraires pour la conservation des mensurations parcellaires : M. H. Thorens.

Commission cantonale de réinscription des droits réels : MM. A. Chauvy, A. Vallotton, suppléant.

Commission fédérale d'estimation : M. R. Bolomey.

Commission paritaire pour les architectes-techniciens : MM. I. Boudkov, M. Gut, A. Gasser, suppléant.

3.10 Conseil de l'Ecole professionnelle de la Société industrielle et commerciale de Lausanne (EPSIC)

Le conseil de l'EPSIC ne s'est réuni qu'une fois durant l'année écoulée, soit le 18 juin 1970.

Notons que 1311 nouveaux apprentis ont été admis au printemps, dont 53 dessinateurs en génie civil et 47 dessinateurs en bâtiment.

Pour la première fois, des tests concernant le français et le calcul ont été mis sur pied pour l'ensemble des professions. Ils ont démontré, une fois de plus, que la préparation scolaire de nos apprentis laissait sérieusement à désirer.

Le problème qui préoccupe actuellement l'EPSIC est la construction du nouveau bâtiment qui avance bon train. Un certain nombre de classes pourra déjà y être logé au printemps prochain.

Il est prévu d'y loger les professions du bâtiment et en particulier les dessinateurs en génie civil et en bâtiment. Des locaux d'exposition et de démonstration sont prévus pour ces professions. Les frais d'équipement de ces locaux sont à charge de l'EPSIC. Une souscription sera ouverte à cet effet. Les associations professionnelles et les particuliers sont invités à y souscrire largement.

4. Publications

4.1 Bulletin technique de la Suisse romande

Le *Bulletin technique* a publié, en 1970, 422 pages rédactionnelles (contre 368 en 1968 et 360 en 1969) constituant le corps

même du périodique. Etant donné que, depuis 1970, le sommaire ne figure plus dans la partie rédactionnelle, l'augmentation de celle-ci dépasse 20 % par rapport à l'année précédente. A ces pages sont venues s'ajouter 182 fiches de Documentation générale et 161 fiches de Documentation du bâtiment, insérées dans les pages d'annonces et résument autant d'articles parus dans la presse technique et d'architecture. Dès mars 1970, les *Informations* de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (section SIA) ont été englobées dans la partie rédactionnelle, où figurent également de cas en cas les *communications* émanant du Secrétariat général de la SIA.

La matière publiée en 1970 se répartit comme suit :

Génie civil : 43 % (contre 42 % en 1968 et 51 % en 1969)

Céramique }
Électricité } 31 % (contre 35 % en 1968 et 30 % en 1969)
Industrie }

Architecture : 26 % (contre 23 % en 1968 et 19 % en 1969)

On notera que, dans cette statistique, sont répartis de manière égale entre les trois rubriques tous les textes divers tels que comptes rendus de sociétés, bibliographie, communiqués SIA ou autres, etc., et qui concernent en fait les lecteurs de toutes les spécialités.

Deux numéros spéciaux ont été consacrés aux problèmes de l'aménagement du territoire sur le plan communal. En décembre a paru un quatrième numéro spécial SIA entièrement réservé aux questions touchant à la formation continue et aux résultats de l'enquête effectuée à ce sujet par la SIA.

En juin 1970, l'assemblée ordinaire des actionnaires a désigné comme nouvel administrateur M. P. Meystre, architecte à Neuchâtel, donnant ainsi suite au désir du *Conseil* que la représentation de l'architecture en son sein soit plus forte. La *rédaction* a, quant à elle, poursuivi son activité sans changement dans sa composition.

Le *comité de patronage* s'est réuni le 17 octobre 1970 à Neuchâtel, sous la présidence de M. E. Martin, architecte à Genève, et avec la participation de représentants de toutes les sections romandes de la SIA. Cette séance fut l'occasion d'un large échange de vues sur les dispositions arrêtées par le Comité central de la SIA quant à la réorganisation des publications techniques universitaires suisses (cf. *Bulletin d'information SIA* N° 13, août 1970) et sur les conséquences qui en découlent plus particulièrement pour le *Bulletin technique*.

5. Relations avec la SIA et les autres sections

5.1 Relations avec la SIA

5.1.1 Assemblée de délégués

Celle-ci ne s'est réunie qu'une seule fois au cours de cette année et ce le 13 juin 1970. La section vaudoise y était représentée par les 13 délégués auxquels elle a droit.

Nous n'aborderons pas ici les décisions relevant de la gestion ordinaire de notre société, mais nous bornerons à citer ci-après quelques points importants abordés au cours de cette assemblée :

- Participation financière des groupes spécialisés à la caisse centrale pour 1971 ;
- Introduction d'une liste des bureaux d'études publiée par la SIA ;
- Constitution du groupe spécialisé SIA de la construction industrialisée ;
- Constitution du groupe spécialisé SIA de l'architecture et approbation de son règlement.

5.1.2 Membres SVIA des comités, commissions et groupes spécialisés de la SIA

Comité central — Reviseurs des comptes : MM. J.-C. Piguet, M. Bevilacqua, suppléant.

Comité du Groupe spécialisé des ingénieurs de l'industrie : MM. R. Grossfeld, président, et L. Mercier.

Comité du Groupe spécialisé des ponts et charpentes : MM. J.-C. Badoux, professeur, L. Marguerat, F. Panchaud, professeur, P. Preisig.

Comité du Groupe spécialisé des ingénieurs du génie rural : M. Cherbuin.

Comité du Groupe spécialisé pour les travaux à l'étranger : J.-C. Piguet, président.

Conseil suisse d'honneur : M. H.-B. de Cérenville, suppléant.

Commission pour l'étude des problèmes relatifs à la structure de la SIA : R. Grossfeld.

Commission de l'exercice des professions d'ingénieur et d'architecte : M. A. *Realini*, président.
 Commission centrale des normes : MM. R. *Lambert*, P. *Brunner*.
 Commission pour les normes du bâtiment : M. R. *Ernst*, vice-président.
 Commission d'urbanisme et du trafic : MM. D.-L. *Genton*, professeur et C.-B. *Wasserfallen*.
 Commission pour les relations entre ingénieur, architecte, maître de l'ouvrage, entrepreneur : MM. O. *Rambert* et M. *Wiedmer*.
 Commission pour l'information et les relations publiques : MM. J.-C. *Piguet*, président et G. *Cocchi*.
 Commission pour la formation postscolaire des ingénieurs et des architectes : MM. M. *Derron*, professeur EPFL, R. *Capua* (commission romande), R. *Hofer* (commission romande), R. *Richard* (SEV), P. *Verstraete* (SVA).
 Rédaction du Catalogue suisse de génie civil : M. R. *Derron*.
 Commission de rédaction du Bulletin SIA : MM. D. *Bonnard*, professeur, J.-P. *Cahen*.
 Commission pour les publications de la SIA : M. P. *Bisenz*.
 Commission pour les concours d'architecture — Groupe de la Suisse occidentale : M. F. *Brugger*.
 Commission pour la révision du Règlement des concours d'architecture, n° 152 : M. G. *Cocchi*.
 Commission pour les concours de génie civil : MM. Ch. *Dubas*, L. *Marguerat*.
 Commission pour la révision du règlement des concours de génie civil, n° 153 : MM. P. *Preisig* (GPC), L. *Marguerat* (CFF), A. *Realini*, Ch. *Dubas* (suppl. de M. *Preisig*).
 Commission pour les honoraires d'architecture : MM. M. *Richter*, F. *Sillig*.
 Commission pour les honoraires des ingénieurs civils : MM. A. *Bréguet*, J.-P. *Stucky*, J.-M. *Yokoyama*.
 Commission pour les honoraires des ingénieurs forestiers : M. R. *Pletscher*.
 Commission pour le règlement et tarif d'honoraires pour les études d'aménagement de quartiers, de localités et de régions, n° 110, MM. M.-D. *Mueller*, L. *Veuve*.
 Commission pour la révision de la norme n° 117 : MM. F. *Guisan*, vice-président ; R. *Adatte*.
 Commission pour les « Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction », n° 118 : MM. F. *Guisan*, président ; R. *Adatte*.
 Commission pour la norme pour les tuyaux en béton, n° 107 : MM. J.-P. *Daxelhofer*, professeur.
 Commission pour la norme concernant le calcul et l'exécution de maçonneries de pierres naturelles et de pierres artificielles, n° 113 : M. L. *Marguerat*.
 Commission pour la norme pour les charges, la mise en service et la surveillance des constructions, n° 160 : MM. M. *Derron*, professeur, L. *Marguerat*.
 Commission pour la révision de la norme concernant le calcul, l'exécution et l'entretien des constructions métalliques, n° 161 : MM. Ch. *Dubas*, président, M. *Cosandey*, professeur, L. *Marguerat*.
 Commission pour la norme pour le calcul, la construction et l'exécution des ouvrages en béton, en béton armé et en béton précontraint, n° 162 : MM. R. *Hofer*, L. *Marguerat*.
 Commission pour les directives concernant la présentation des projets d'améliorations foncières, n° 171 : M. A. *Gueissaz*.
 Commission pour l'établissement d'une norme sur le coefficient d'utilisation du sol, n° 174 : M. C. *Wasserfallen*.
 Commission pour l'établissement d'une norme sur les constructions souterraines, en particulier les tunnels, n° 179 : MM. I. *Pfister*, J. *Norbert* (SSMS).
 Commission pour la norme pour l'hygiène des piscines, n° 173 : M. P. *Brunner*.
 Commission pour l'établissement d'une norme pour les éléments de béton préfabriqués n° 182 : MM. B. *Meuwly*, J.-M. *Yokoyama*.
 Conseil d'honneur des sections Genève, Valais, Vaud : MM. F. *Matter*, J. *Perrelet*.

Organisation dans lesquelles la SIA est représentée :

Conseil de fondation du REG : MM. M. *Renaud*, M. *Derron*, professeur EPFL, H. *Collomb* (FSAI), R. *Willomet* (FAS).
 Comité du Centre suisse d'études pour la rationalisation du bâtiment — CRB : M. B. *Meuwly* (FAS).
 Conseil de fondation de la Caisse suisse de prévoyance pour les professions techniques : M. J.-C. *Piguet*, président.
 S.A. des Editions des associations techniques universitaires
 Conseil d'administration : M. D. *Bonnard*, professeur (A³E²PL).

S.A. de la Maison SIA. Conseil d'administration : M. P. *Bonnard*.
 Comité de la section suisse de l'UIA : MM. J.-P. *Cahen*, J.-P. *Vouga*.
 Représentants de la SIA à la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs, FMOI : M. J.-C. *Piguet*.
 Comité national suisse de la FEANI : M. J.-C. *Piguet*, président.

5.2 Relations avec les autres sections

5.2.1 Conférence des présidents romands

Les présidents des sections romandes de la SIA ne se sont pas réunis en conférence en 1970.

Des contacts fructueux ont cependant été entretenus lors des assemblées générales des sections et lors des réunions des présidents suisses pour traiter des divers problèmes communs, en particulier des commissions romandes SIA.

5.2.2 CR — Conférence romande pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment

Rapport d'activité pour l'année 1970

A. Buts, structure, séances de travail

Depuis six ans cette commission consacre ses efforts à élaborer et à coordonner les méthodes d'enseignement, les critères de jugement aux examens et autres problèmes utiles à la valorisation de la profession de dessinateur en bâtiment dans les cinq cantons romands.

Chaque canton romand délègue à cette conférence un représentant architecte membre de la SIA.

Les séances de travail ont lieu à Lausanne, à raison d'une par mois.

Les problèmes traités en 1970, en collaboration avec la GTB, les experts, les enseignants et autres invités sont les suivants :

1. Diffusion des monographies et guide méthodique
2. Traduction allemande des monographies et guide méthodique
3. Directives pour l'organisation des examens de fin d'apprentissage
4. Examens d'aptitudes et intermédiaires
5. Programme cadre d'enseignement pour les classes spécialisées de dessinateurs en bâtiment (OFIAMT)
6. Journal de travail et carnet de croquis personnels (Norme 186)
7. Ecoles professionnelles supérieures
8. Cours postapprentissage pour mètres, surveillants de travaux, etc.

B. Activités

1. Diffusion des monographies et guide méthodique

La diffusion des documents :

A Monographie professionnelle résumée

B Monographie et formation du dessinateur en bâtiment

C Guide méthodique de la formation professionnelle

a été largement assurée dans les cantons romands et le Tessin par l'intermédiaire du secrétariat de la SVIA.

2. Traduction allemande des monographies et guide méthodique

Pour les besoins des cantons bilingues, les trois documents A, B et C ont été traduits en allemand et présentés au comité central par les soins de M. *Beaud*. Leur impression et publication sont retenues dans l'attente de la rédaction définitive du Programme cadre d'enseignement pour les classes spécialisées de dessinateurs en bâtiment devant nous parvenir de l'OFIAMT.

La Suisse alémanique pourra ainsi bénéficier de ces importants fascicules.

3. Directives pour l'organisation des examens de fin d'apprentissage

Deux séances ont été consacrées à l'information par les experts pratiquant dans les cantons romands. Par suite ces directives ont été rédigées et présentées aux dirigeants des divers services de la formation professionnelle.

Ce document doit être édité et diffusé auprès des experts de chaque canton romand. Il permettra, tout en laissant une certaine souplesse d'organisation nécessaire à chaque canton, d'unifier les méthodes, les difficultés et les critères de jugement des examens de fin d'apprentissage.

4. Examens d'aptitudes et intermédiaires

Dans le même esprit que pour les examens de fin d'apprentissage, la Conférence romande a abordé le problème de l'unification romande des méthodes et critères de jugement relatifs aux examens d'aptitudes et intermédiaires.

Ce travail sera poursuivi en 1971.

5. Programme cadre d'enseignement pour les classes spécialisées de dessinateurs en bâtiment

Un projet de révision de ce programme cadre a été soumis pour examen à la CR par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail.

En étroite collaboration avec la GTB, les associations professionnelles d'autres cantons romands, les écoles, les maîtres et les experts, une importante suite de remarques a été envoyée à l'OFIAMT.

Par l'intermédiaire de la Conférence romande, l'unanimité des cantons francophones a été réalisée face aux organisations fédérales.

Outre des questions de détails ou de rédaction, les remarques transmises portent principalement sur un meilleur emploi du guide méthodique, actuellement largement diffusé et utilisé dans les cantons romands.

6. Journal de travail et carnets de croquis personnels (Norme 186)

Le nouveau règlement fédéral concernant l'apprentissage de dessinateur en bâtiment du 31 janvier 1969 prévoit à l'article 4, alinéa 3, l'obligation pour les apprentis de tenir un carnet de croquis et un journal de travail.

Il précise que des modèles de pages de journal sont disponibles auprès de la SIA. La Conférence romande, en rapport avec le secrétariat central, a rédigé l'édition française de la norme 186 intitulée « Recommandations et modèles des pages pour la tenue du Journal de travail et du Carnet de croquis des apprentis dessinateurs en bâtiment ».

La Conférence romande, avec la GTB, étudie actuellement les problèmes posés par l'édition des deux types de carnets demandés, soit Journal de travail et Carnet de croquis.

7. Ecole professionnelle supérieure (Baccalauréat technique)

La Conférence romande s'est informée des projets tendant à créer une école professionnelle supérieure pour apprentis présentant des capacités nettement supérieures à la moyenne. Cette importante innovation intéresse particulièrement la Conférence romande qui doit veiller à ce que les cantons francophones poursuivent les mêmes buts et coordonnent leurs efforts.

8. Cours postapprentissage pour surveillants de travaux métreurs, etc.

Ce sujet n'a pas pu être abordé au cours de l'année 1970, le programme de la Conférence romande ayant été particulièrement chargé.

C. Programme de travail pour 1971

- a) Coordination des critères et des exigences aux examens de sélection et intermédiaires.
- b) Cours postapprentissage pour surveillants de travaux, métreurs, etc.
- c) Examen de problèmes posés par l'école professionnelle supérieure.

D. Conclusions

Par l'intermédiaire de la Conférence romande, la Suisse romande, mises à part quelques adaptations propres à chaque canton, réalise l'unité de point de vue en matière de formation professionnelle du dessinateur.

La Conférence romande sera probablement appelée à étendre ses rapports avec les associations d'employés possédant une représentation valable dans tous les cantons romands.

6. Prix et bourses SVIA

La SVIA a remis au cours de l'année 1970 les prix et bourses suivants :

Bourses SVIA

La deuxième bourse SVIA pour 1967 ainsi que les bourses pour 1969 et 1970 ont été attribuées à M. Géo Rathay, étudiant en génie civil (cinquième semestre).

Prix SVIA

M. Alain Mercier, ingénieur physicien.

Prix SVIA — Groupe des architectes

Le GA était représenté par M. E. Musy, vice-président SVIA. Il a été décidé d'attribuer cette année le prix de notre société, récompensant la meilleure étude d'architecture de 3^e année, à un groupe d'étudiants comprenant :

M^{es} Katalin Bertalan et Maria Montes ; MM. Claude Delapierre, Pierre Ehrensberger, André Jan, Jacques Ribaux, Lucio Vescovi.

Prix SVIA — Ecole d'architecture

Ce prix de Fr. 500,—, destiné à récompenser le meilleur travail pratique d'architecte, a été décerné à M. Bernard Bölli.

Prix SVIA — Technicum du soir

La SVIA a décerné un prix de Fr. 300.— à M. Rémy Freimüller, section électricité, pour la meilleure moyenne de diplôme.

7. Secrétariat permanent

Avenue Jomini 8, Lausanne — Tél. (021) 25 10 25.

Le secrétariat permanent de la SVIA est actuellement formé de deux personnes, soit de M^{me} M.-C. Bonhôte et de M^{lle} F. Oberson.

Outre la vente des normes SIA (en langue française), le secrétariat vend également les collections de normes USPR et CRB.

Le secrétariat SVIA gère de plus le Service d'assurance maladie des bureaux techniques.

Nous sommes également à disposition de toute personne qui désirerait obtenir des renseignements et pour mettre nos membres en contact avec les spécialistes dont ils pourraient requérir les services.

D'autre part, nos membres peuvent utiliser les services de nos duplicateurs alcool et encré.

8. Rapport de gestion 1970

Commentaires

L'analyse du compte de pertes et profits et la comparaison avec le budget donnent lieu aux remarques suivantes :

- Les cotisations ont été régulièrement payées.
- Les bureaux organisés en SA qui continuent de verser, à bien plaisir, la contribution de bureau sont en remarquable augmentation.
- Le résultat sur ventes de normes a très nettement dépassé le montant prévu. D'une part la prévision a été trop prudente, d'autre part il y a eu de nouvelles publications.
- A la suite du ralentissement momentané de l'activité dans le domaine de la formation continue, les prestations du secrétariat pour l'organisation des cours sont restées très sensiblement en dessous de ce qui était prévu.
- La caisse-maladie a connu un développement réjouissant.
- Le total des recettes dépasse de 7,5 % les prévisions du budget.
- Les dépenses ont, dans l'ensemble, correspondu d'assez près aux sommes budgétées.

L'excellent résultat permet :

1. de pratiquer un amortissement de Fr. 3000.— sur mobilier et matériel (Fr. 1000.— de plus que prévu au budget, mais le montant budgeté était faible);
2. de créditer le compte « Fonds Maison SIA » du montant de Fr. 6800.—;
3. de reporter à compte nouveau Fr. 400,95.

En ce qui concerne la maison SIA, le comité avait décidé, en son temps, par mesure de prudence, d'amortir les titres jusqu'à concurrence de 50 %. Cette prudence s'étant révélé inutile, il a été décidé d'inscrire au bilan les titres à leur valeur nominale, ce qui fait augmenter, au passif, le fonds correspondant.

Pour terminer, le caissier adresse ses remerciements au personnel du secrétariat pour son excellent esprit de collaboration et l'important travail accompli au long de l'année.

8.1 Compte de Pertes et Profits de l'année 1970

	DOIT	AVOIR
Achat de normes SIA	71 164.60	
Achat de normes USPR	24.—	
Abonnements BTSR	13 000.—	
Appointements et charges sociales	40 188.95	
Frais de représentation et d'assemblées	2 222.20	
Frais des délégués et membres de commissions	380.—	
Frais de la Commission des visites et conférences	556.70	
Frais du Groupe des ingénieurs	1 257.75	
Frais du Groupe des architectes	7 941.15	
Autres frais d'association	6 694.05	
Loyer et chauffage	815.15	
Entretien et réparations diverses mobilier et matériel	804.80	
Primes d'assurances	759.30	
Cotisations et abonnements	3 536.10	
Fournitures de bureau	2 578.—	
Frais d'imprimés	5 898.—	
Portes et frais du compte de chèques postaux	1 984.—	
Téléphones	2 000.—	
Honoraires divers	1 590.—	
Subsides et dons accordés	1 300.—	
Prix et bourses accordés	342.30	
Frais engagés pour loi vaudoise sur la profession d'architecte	1 952.55	
Frais d'information interne	799.75	
Frais d'information externe	317.85	
Journées du Mont-Pèlerin	3 040.—	
Autres frais divers	61.95	
Intérêts et frais de banques	3 000.—	
Amortissement sur mobilier et matériel	6 800.—	
Amortissement sur titres Maison SIA	1 289.—	
Remboursements cotisations aux membres promus au rang de membres émerites SVIA depuis 1966	1 294.45	
Solde reporté à nouveau	96 285.25	
Vente de normes SIA	4 550.—	
Participation de la Série de prix Honoraires des prestations de secrétariat	5 717.05	
Commission de gestion de l'assurance maladie	7 131.—	
Honoraires de la Commission romande de formation continue	1 000.—	
Cotisations 1970 des membres SVIA	43 772.—	
Cotisations volontaires des bureaux en S.A.	2 400.—	
Cotisations reçues pour la Maison SIA	6 800.—	
Cotisations pour le BTSR	13 000.—	
Intérêts du CFV	326.95	
Dividende de la S.A. des éditions des associations techniques universitaires	262.50	
Impôt anticipé récupéré	159.90	
Résultat de l'exercice	400.95	
	182 699.10	182 699.10

8.3 Comparaison budgétaire au 31 décembre 1970

Budget 1970 — Recettes		Résultat au 31 décembre 1970
Résultat cotisations	45 000.—	46 172.—
Résultat vente de normes	16 000.—	25 096.65
Formation continue	10 000.—	1 000.—
Prestations secrétariat	2 500.—	5 717.05
Caisse maladie	5 000.—	7 131.—
Série de prix	4 550.—	4 550.—
Maison SIA	6 800.—	6 800.—
Produits divers	500.—	749.35
Report bénéfice 1969	90 350.—	97 216.05
		1 294.45
		98 510.50
Budget 1970 — Dépenses		Résultat au 31 décembre 1970
Appointements	39 000.—	40 188.95
Loyer et charges	7 500.—	6 694.05
Frais de bureau	15 000.—	14 502.65
Divers administration	6 000.—	7 196.85
Honoraires	2 000.—	2 000.—
Autres charges association	7 500.—	12 399.55
GA	1 000.—	1 257.75
GI	750.—	—
Frais délégués et membres commissions	500.—	380.—
Subsides, fonds, prix et bourses	3 000.—	2 890.—
Amortissement	2 000.—	3 000.—
Fonds Maison SIA	6 800.—	6 800.—
Commission romande inf.	—	799.75
	91 050.—	98 109.55

8.2 Bilan au 31 décembre 1970

	ACTIF	PASSIF
<i>Valeurs immobilisées</i>		
Mobilier et matériel	14 410.—	
Stock de matériel de bureau	800.—	
<i>Valeurs réalisables</i>		
Stock de normes SIA	13 212.55	
Stock de normes USPR-CRB-Guides architecture	1 188.35	
Titres	12 050.—	
Titres Maison SIA	30 500.—	
Débiteurs : cotisations 1969	256.—	
Débiteurs : cotisations 1970	1 738.—	
Autres débiteurs	184.60	
Actifs transitaires	10 430.—	
<i>Valeurs disponibles</i>		
CFV — Carnet d'épargne	5 862.60	
BCV — Compte courant	5 346.55	
Compte de chèques postaux	10 814.45	
Caisse	635.65	
<i>Fonds propres</i>		
Capital	12 835.85	
<i>Fonds spéciaux</i>		
Fonds pour bourses et prix spéciaux	7 000.—	
Fonds du Centenaire	6 200.—	
Fonds d'amortissement des titres Maison SIA	27 200.—	
<i>Comptes correctifs</i>		
Provision pour pertes sur débiteurs	1 000.—	
<i>Fonds étrangers</i>		
Créanciers	30 706.45	
Passifs transitaires	22 085.50	
Bénéfice net	400.95	
	107 428.75	107 428.75

8.4 Rapport de vérification des comptes — Exercice 1970

Monsieur le Président et Messieurs,

Exécutant le mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 février 1970, nous avons procédé, le vendredi 12 février 1971, à l'examen des comptes de la SVIA pour 1970.

Ces comptes, tenus par Mme M.-C. Bonhôte, secrétaire, nous ont été présentés par elle-même.

Les postes du bilan et du compte de pertes et profits ont été contrôlés. Les écritures sont conformes aux pièces comptables présentées.

Nous avons en outre constaté que le bilan et le compte de pertes et profits avaient été soumis à une fiduciaire, en l'occurrence la Fiduciaire des arts et métiers, qui a procédé à un remaniement du plan comptable, de sorte que les comptes sont groupés de manière plus logique que précédemment.

Nous nous plaisons à signaler que la comptabilité est tenue de façon exacte, pratique et claire et nous en remercions très sincèrement Mme Bonhôte.

Sur la base de nos constatations, nous vous proposons :

- 1) d'adopter les comptes tels qu'ils sont présentés ;
- 2) de donner décharge au trésorier de sa gestion financière ;
- 3) de donner décharge aux vérificateurs des comptes de leur mandat.

Les vérificateurs : G. LUINI, ingénieur civil I. STREBEL, architecte

8.5 Budget pour 1971

	RECETTES	DÉPENSES
Résultat cotisations	47 000.—	
Résultat vente de normes	30 000.—	
Formation continue	5 000.—	
Prestations secrétariat	6 500.—	
Caisse maladie	7 500.—	
Série de prix	4 500.—	
Maison SIA	6 800.—	
Produits divers	750.—	
	108 050.—	
<i>Appointements</i>		51 000.—
<i>Loyer et charges</i>		9 000.—
<i>Frais de bureau</i>		15 000.—
<i>Divers administration</i>		5 000.—
<i>Honoraires</i>		2 000.—
<i>Autres charges association</i>		13 000.—
<i>GA</i>		1 000.—
<i>GI</i>		750.—
<i>Frais délégués et membres commissions</i>		500.—
<i>Subsides, fonds, prix et bourses</i>		3 000.—
<i>Amortissement</i>		2 500.—
<i>Fonds Maison SIA</i>		3 300.—
<i>Commission romande d'information</i>		2 000.—
		108 050.—

Les recettes et dépenses prévues permettent d'établir un budget équilibré. Au chapitre des recettes, le résultat sur ventes de normes s'améliorera encore, compte tenu de l'augmentation des prix décidée par le Comité central ainsi que de la ristourne de 5 % consentie dès cette année par la SIA centrale. Les autres recettes sont basées sur les divers programmes d'activité établis pour 1971.

La contribution spéciale pour la Maison SIA permettra de couvrir, dès cette année, la valeur de la totalité des titres avec le fonds de réserve créé à cet effet.

Pour ce qui est des dépenses, il faut noter une augmentation de Fr. 11 000.— du compte « Appointements » en vue de l'engagement d'une employée supplémentaire au printemps 1971. Cette dernière sera appelée à s'occuper surtout de la caisse maladie, les nouvelles conditions de celle-ci ayant entraîné de nombreuses adhésions.

Afin de couvrir, si possible, la totalité des dépenses imprévues survenant inévitablement en cours d'année, le montant budgeté au compte « Autres charges association » a été sensiblement augmenté.

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

Séminaire

On nous prie d'annoncer que l'Institut de génie rural de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et la Société vaudoise des ingénieurs-géomètres et du génie rural organisent un séminaire qui aura lieu à Chexbres, Hôtel Cécil, du 29 avril au 1^{er} mai 1971. Le thème en sera :

Organisation, direction, contrôle et gestion des entreprises et travaux de génie rural.

Renseignements et inscriptions (jusqu'au 19 avril 1971) : Institut de génie rural EPFL, Château de Dornigy, 1000 Lausanne. Téléphone : 021 24 97 68.

Cours spéciaux pour ingénieurs électriques

La Direction de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne communique que *du 15 avril au 3 juillet 1971*, les cours suivants, donnés en option aux étudiants électriques du septième semestre, pourront également être suivis par toute personne intéressée à ces problèmes :

Mardi,	de 8 h. 15 à 10 h.	« Aménagement et production d'énergie » M. Bodmer, chargé de cours
Mardi,	de 8 h. 15 à 10 h.	« Simulation de circuits électriques » M. Franzini, chargé de cours
Mardi,	de 14 h. 15 à 16 h.	« Réglage automatique » M. Roch, professeur
Mardi,	de 14 h. 15 à 16 h.	« Electrochimie » M. Lerch, professeur
Mardi,	de 16 h. 15 à 18 h.	« Analyse des circuits électriques » M. Keller, chargé de cours
Mardi,	de 18 h. 15 à 19 h.	« Photoélasticité » M. Rescher, chargé de cours
Mercredi,	de 14 h. 15 à 16 h.	« Machines séquentielles » MM. Rossi et Zahnd, chargés de cours
Mercredi,	de 14 h. 15 à 17 h.	« Mathématiques appliquées » M. Blanc, professeur
Mercredi,	de 16 h. 15 à 18 h.	« Physique des semi-conducteurs » M. Mooser, professeur
Jeudi,	de 8 h. 15 à 10 h.	« Electronique de puissance II » M. Pahud, chargé de cours
Jeudi,	de 10 h. 15 à 12 h.	« Machines à induit massif » MM. Fresey et Wavre, chargés de cours
Jeudi,	de 10 h. 15 à 12 h.	« Hyperfréquence » M. Gardiol, professeur

Jeudi,	de 17 h. 15 à 19 h.	« Méthodes scientifiques de gestion » M. Bobillier, privat-docent
Vendredi,	de 14 h. 15 à 16 h.	« Théorie des communications » M. de Coulon, professeur
Vendredi,	de 14 h. 15 à 16 h.	« Machines électriques spéciales » M. Châtelain, professeur
Vendredi,	de 16 h. 15 à 18 h.	« Problèmes mécaniques de machines électriques » M. Richard, chargé de cours
Vendredi,	de 16 h. 15 à 18 h.	« Calculatrices digitales II » M. Nicoud, chargé de cours
Samedi,	de 8 h. 15 à 10 h.	« Traction électrique » M. Keller, chargé de cours

Un résumé succinct des cours et toute information complémentaire peuvent être obtenus au *Secrétariat du Département d'électricité de l'EPFL, 16, chemin de Bellerive, 1007 Lausanne. Téléphone (021) 26 46 21 int. 350.*

Divers

Poste à pouvoir

On nous prie d'annoncer que le poste d'expert suivant est mis au concours par les autorités d'urbanisation et de logement de Kaboul (Afghanistan) :

Ingénieur civil expérimenté, sachant l'anglais, à même de prêter son concours aux autorités gouvernementales ainsi qu'à celles de l'Université pour l'organisation de cours et de séminaires.

Durée du contrat : 1 an, renouvelable.

Renseignements et inscriptions : Bureau européen de recrutement pour l'assistance technique, Palais des Nations, Genève, (Suisse) en indiquant la référence :

AFG-610-014-SF.

Congrès

Les constructions légères peu élevées

Budapest, 26-29 avril 1971

Sous l'égide du CIB (Conseil international du bâtiment), on a lancé une série de colloques dénommés S56 sur le système de construction à structure légère. Le prochain colloque de cette série aura lieu à Budapest du 26 au 29 avril 1971 ; son sujet sera *l'analyse des problèmes théoriques et pratiques des bâtiments bas à structure légère.*